

L'énorme arnaque à la Sécu. !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 22 décembre 2018



Christine se déclarait ahurie et révoltée par les informations fournies par Charles Prats, magistrat à la fraude aux finances publiques (fiscale-sociale-douanière), sur les inscriptions au NIR (Numéro Identifié au Répertoire) des nés à l'étranger... Ce NIR permet de percevoir les prestations sociales (Maladie, CAF, Retraite, RSA, etc.).

Il faut une commission d'enquête parlementaire sur ce scandale majeur ! Qui sont ces 18 millions de détenteurs d'une carte de sécurité sociale nés à l'étranger ?? Qu'a-t-on fait contre les 1,8 million de fraudeurs ?! MLP
<https://t.co/c23KewS3nL>

– Marine Le Pen (@MLP_officiel) [20 décembre 2018](#)

Il s'agit d'une fraude au delà de la fraude aux cotisations, prélèvements et prestations sociales, la fraude sociale documentaire repérée en 2011. Fraude occasionnée par une simplification de l'inscription au NIR, ***pour en sorte faire des économies****. L'estimation était de 1,8 millions de numéros de sécu. sur la base de faux documents. A plus de 7000€ en moyenne, cela atteindrait les 14 milliards...

**** : à savoir ce qu'il en est des moyens et des personnels chargés de faire la chasse aux fraudes.***

Une loi passée en 2011, le décret d'application n'est jamais sorti !!!

[Charles Prats sur son blog reprend toutes ses affirmations.](#)

Au delà de ce premier scandale, de sérieuses questions se posent pour le citoyen ordinaire que je suis !

Si on compte bien, des près de 18 millions de nés à l'étranger inscrits au NIR desquels on retranche 1,8 millions, il reste 16 millions d'inscrits au NIR nés à l'étranger...

[Comparons avec les statistiques de l'INSEE en 2014...](#)

7,6 millions de nés à l'étranger (dont 1,7 millions de français).

Donc plus de 8,4 millions d'inscrits n'étaient pas en France en 2011/2014 **si on en croit l'INSEE !**

Qui sont ces 8,4 millions ?

Ah, si les stats ethniques étaient autorisées et publiées... nous en saurions un peu plus ! Alors ?

– des étrangers ayant séjourné régulièrement en France et repartis soit dans leur pays d'origine, soit dans un autre pays...

Quels droits ont-ils et touchent-ils encore des prestations et lesquelles ?

– des retraités (dont la longévité est parfois surprenante !). Certains, pourtant naturalisés, sont retournés au pays où leur retraite leur permet de vivre confortablement (tant mieux pour eux si elle est méritée) !

– probablement aussi par détournement de vraies identités étrangères avec ou sans accord des concernées...

– probablement par des documents falsifiés, plus sophistiqués, non repérés par les spécialistes...

– serait aussi à vérifier si des visas temporaires n'ont pas donné lieu à des inscriptions frauduleuses...

– ...

Il faudrait être naïf pour croire que des fraudeurs incapables de mettre en valeur leur pays ne soient pas géniaux pour détourner des millions, en somme des milliards !

Une situation qui risque de ne pas s'être arrangée depuis 2011.

Les inscriptions au NIR étranger se déroulaient au rythme de 400 000/an !

On a de quoi être surpris...

1/ Si cela perdurait, nous aurions entre 2,4 et 2,8 millions d'inscrits nouveaux...

2/ Rien à voir avec les prétendues entrées d'immigrés en France, en tout cas officielles !

Inversement, l'administration et les ministères prétendent avoir traité le problème.

En conclusion.

L'agitation qui en résulte met sur le grill bien des responsabilités...

Il serait pourtant simple de savoir la vérité en disant quelle est la réalité, déjà quels sont les chiffres aujourd'hui des inscrits au NIR étranger, et combien paraissent actifs !

Le refus de communication ne peut que conduire à la suspicion, quitte à confirmer une fois de plus la volonté de ne pas stigmatiser une certaine population pour des raisons malsaines.

Sur un plan macroéconomique.

L'utilisation des sommes détournées se pose suivant leurs "destinations" !

Deux cas :

- les sommes détournées vont pour l'usage immédiat des fraudeurs et sont utilisées en France, cyniquement je dirais qu'elles sont réinvesties dans l'économie (laquelle ?) ;
- les sommes sont dirigées à l'extérieur, double peine pour la France et encouragement à poursuivre et à amplifier les détournements depuis l'étranger...